



## OPHTALMOLOGIE – ETUDE SNOF

# COVID-19 : LES OPHTALMOLOGISTES S'ORGANISENT

Communiqué de presse du 3/04/2020

Paris, le 3 avril 2020 – Alors que la France termine sa troisième semaine de confinement, le SNOF dévoile les résultats d'une enquête qu'il a menée auprès de plus de 1 500 ophtalmologistes en France, dédiée à l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur leur activité. Alors que 60% des cabinets sont toujours ouverts pour recevoir les cas qui le nécessitent, la filière s'organise pour faire face aux bouleversements provoqués par la crise : activité, organisation, gestes barrières... Si l'étude montre que les ophtalmologistes sont préparés pour assurer la continuité de soins et les urgences en respectant les consignes sanitaires, elle révèle également que les patients se font rares dans les cabinets : une situation potentiellement dangereuse pour leur santé visuelle.

Thierry Bour, Président du SNOF, déclare : « *Nous nous inquiétons de la baisse majeure du nombre de consultations en médecine spécialisée, qui fait craindre de lourdes conséquences sur la santé visuelle des Français si la situation se prolonge. Nos cabinets ont pourtant pris toutes les précautions nécessaires pour assurer la santé des patients : il est important de continuer à se faire soigner, et à assurer le suivi de certaines pathologies, sans perte de chances pour les patients* ».

### 60% des cabinets encore ouverts, malgré la crise sanitaire

**Si le pays tout entier vit au rythme de la crise sanitaire, son impact est massif dans la filière ophtalmologique.** L'étude menée par le SNOF révèle ainsi que tous les ophtalmologistes libéraux (99,9%) ont subi le contrecoup du confinement. Toutefois, 60% des cabinets restent ouverts.

**L'activité y est en très nette baisse depuis le passage au stade 3** : 82% des ophtalmologistes ont une activité en baisse d'au moins 95% par rapport à leur activité habituelle. Seulement 6% des ophtalmologistes ont une activité supérieure à 15% de celle de la période pré-confinement.

**Cette baisse d'activité s'explique par plusieurs facteurs, selon les ophtalmologistes** : ces derniers identifient le déclenchement de la phase 3, avec les consignes de sortir le moins possible, de limiter les déplacements au maximum, de reporter à plus tard tout ce qui n'est pas indispensable (91,7%) comme le facteur principal de leur baisse d'activité. **Les consignes de bonnes pratiques professionnelles (77,5%)**, les consignes données aux personnes à risque de ne pas se déplacer (65,6%), et la peur des patients d'attraper le virus en venant en consultation (61,3%) sont également des explications clairement identifiées par les professionnels de la filière visuelle. **Dans une moindre mesure**, les ophtalmologistes attribuent aussi cette baisse d'activité à la crainte des patients d'être verbalisé en cas de contrôle par les forces de l'ordre (13,5%), ou encore à la réduction des moyens de transport (10%).

Cela impacte directement les horaires d'ouverture : si l'amplitude horaire est variable d'un cabinet à l'autre, **elle est inférieure à 10H par semaine pour plus de 3 cabinets sur 4 (78%)**. **Dans la plupart des cas (53,5%), le cabinet est ouvert en présence d'une secrétaire**. Près de 46% des ophtalmologistes déclarent quant à eux consulter seul pendant cette période, et 15,5% font encore appel à une aide.

**Face à cette crise d'une ampleur inédite, les conséquences économiques se font déjà sentir sur les cabinets, qui s'organisent en conséquence** : plus de 9 ophtalmologistes sur 10 privilégient le recours au chômage partiel pour le personnel du cabinet, 37% connaissent des cas d'arrêts maladie dans le cadre de la garde d'enfants, et, dans l'urgence, 18% utilisent des congés payés anticipés pour faire face à cette baisse d'activité. Plus rarement, certains optent également pour le télétravail pour continuer à assurer les tâches de secrétariat.

## Des gestes barrières bien intégrés

**Conformément aux recommandations du Conseil National Professionnel d'Ophtalmologie, la quasi-totalité des ophtalmologistes protège son personnel, et a intégré efficacement les gestes barrière.** 99% des collaborateurs des cabinets ouverts portent des masques, et 22% se sont équipés d'hygiaphone (ou équivalent). D'autres protections telles que les gants, blouse-surblouse, charlotte-calot, solution hydroalcoolique, sur-lunettes, ou encore plaque de plexiglass, sont également utilisées.

**Si ces équipements sont essentiels à l'ouverture et au bon fonctionnement des cabinets, dans le respect des gestes barrières, l'absence de protection a tout de même causé des fermetures de certains cabinets.** En effet, l'obtention de masques de protection a été une réelle difficulté pour les ophtalmologistes, qu'il s'agisse de masques chirurgicaux (56,5%), ou des masques FFP2 (74% n'ont pas pu en avoir et 19% difficilement). A noter que 12% des ophtalmologistes déclarent n'avoir pu recevoir de masques chirurgicaux. **Le soluté hydroalcoolique (SHA) a aussi posé problème** : 25% des cabinets n'ayant pu s'en procurer et 57% déclarant y avoir eu accès « difficilement ».

**Malgré ces difficultés, les mesures barrières entre chaque patient sont appliquées par la quasi-totalité (97%) des cabinets** : lavage de main, solution hydroalcooliques, port du masque, lingettes désinfectantes pour le matériel et les surfaces, et distanciation sociale... Des précautions assurant la sécurité des patients et du personnel, et permettant la continuité des soins.

**« Afin de limiter les risques de contamination au Coronavirus, les ophtalmologistes ont pris toutes les dispositions pour maintenir un accès sécurisé à une consultation spécialisée », précise Thierry Bour.**

## La continuité des actes de soin, une préoccupation majeure

**Pour autant, les patients sont rares. La grande majorité des rendez-vous a ainsi été annulée, soit par l'ophtalmologiste, soit par le patient** : cela concerne 95% à 100% des rendez-vous pour les ¾ des ophtalmologistes.

**Les actes de soins sont pourtant toujours assurés** : 75% des ophtalmologistes assurent physiquement la prise en charge des demandes urgentes, et les deux tiers maintiennent des soins aux patients nécessitant un suivi ne pouvant être reporté, comme les suivis post-opératoires et les pathologies à risque évolutif rapide. Toutefois, seulement 6% déclarent assurer encore des suivis périodiques ou de nouvelles demandes non urgentes.

**« Il n'est pas toujours possible de juger a priori si une demande est urgente ou pas, il faut donc juger au cas par cas, mais nous préconisons de reporter les demandes que l'on juge sans risque de 3 mois environ. Toutefois, des soins sont toujours nécessaires en urgence, et certains suivis indispensables à maintenir. », commente Thierry Bour.**

**Pour assurer ces soins essentiels, 80% des ophtalmologistes maintiennent l'accueil des urgences.** Si plus de 70% d'entre eux traitent ces patients dans leur cabinet, 13% mutualisent les accueils entre plusieurs cabinets et 17% les transfèrent à l'hôpital. **En établissement de santé**, les interventions urgentes en bloc opératoire ont pu être conservées, même si 80% des ophtalmologistes ont dû arrêter toute activité chirurgicale.

**« Nous appelons les patients aux pathologies nécessitant un suivi rigoureux ou des soins en urgence de consulter sans délai en cabinet, où toutes les précautions sont prises pour assurer leur sécurité. Il en va de leur santé visuelle. », conclut Thierry Bour.**

### **A propos du SNOF :**

Créé en 1906, le SNOF a pour but « d'étudier et de préparer en collaboration avec les pouvoirs publics et les autorités compétentes l'application des mesures générales de protection de la santé publique pouvant se rapporter à l'exercice de l'ophtalmologie ». Avec ses 2 900 adhérents, il regroupe 2/3 des ophtalmologistes de France et obtient ainsi le taux de syndicalisation le plus élevé des syndicats français.

Il constitue l'interface entre les ophtalmologistes, avec leurs priorités de médecins, l'intérêt de leurs patients, leur volonté de garantir un accès à des soins de qualité et les pouvoirs publics.

Le SNOF propose des schémas éprouvés de délégation de tâches, de collaboration accrue avec les orthoptistes et les opticiens, pour un exercice médical adapté aux ophtalmologistes d'aujourd'hui et de demain, tout en préservant la santé des patients.

[www.SNOF.org](http://www.SNOF.org)  
[@snof\\_org](https://twitter.com/snof_org)

### **Contacts presse :**

Ariane Gateau – 01 58 65 10 72 / [agateau@hopscotch.fr](mailto:agateau@hopscotch.fr)  
Alice Augeraud – 01 58 65 00 54 / [aaugeraud@hopscotch.fr](mailto:aaugeraud@hopscotch.fr)